

PASSERELLE



Gravelines
Entreprendre
Club des entreprises de Gravelines

www.gravelinesentreprendre.com

N°3 Décembre 2006

Le Club

Président
Nicolas Lescroart
Vice-Président
Philippe Roelants
Trésorier
Pierre-Yves Gilet
Secrétaire
Gilles Robe
Trésorier Adjoint
Stéphane Leroux
Secrétaire Adjoint
Alain Phelippot

Edito

Le club **Gravelines Entreprendre** a trouvé un souffle nouveau, rejoint par des entreprises motivées, il est animé par un esprit d'initiative et une solidarité entre ses membres qui dynamisent ses actions.

Nous devons remercier pour cela, l'équipe de la **Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque**, qui nous a été d'une grande aide. Sandrine Billiet et Nicolas Brognard, pilotés par Francis Hardy, nous ont apporté leur soutien et nous ont permis de grandir.

Au cours de l'année, nous avons travaillé sur des sujets communs. Les visites d'entreprises nous ont permis de mieux nous connaître et de découvrir les activités de chacun des membres.

La Commission Environnement a bien avancé sur le sujet du développement durable et devrait nous permettre de réaliser, très prochainement, le bilan carbone de dix entreprises, à très faible coût. Il reste encore deux places pour ceux qui souhaiteraient profiter de cette offre.

La Commission Signalétique a pratiquement atteint son objectif, puisque au cours du premier trimestre 2007, deux points infos seront implantés, aux sorties de l'autoroute A16 : au rond-point du Pont de Pierre et au niveau du restaurant la Scierie.

La Commission Services aux Entreprises, quant à elle, continue d'œuvrer afin de mutualiser les services proposés et faire le point sur les prestations et charges appliquées aux locataires du Port Autonome de Dunkerque.

La Commission Communication a repris la parution de son semestriel « Passerelle » qui est diffusé aujourd'hui, en 8100 exemplaires. Très apprécié, il suscite l'intérêt des entreprises, mais aussi de leurs salariés et des riverains. La presse s'est faite l'écho, tout au long de l'année, de l'actualité du club mais aussi de ses membres, preuve s'il en faut que les entreprises gravelinoises ont un poids important dans le paysage économique régional. Nous avons participé au Forum pour l'Emploi, sponsorisé le bateau Port de Gravelines et nous venons de lancer notre site Internet www.gravelinesentreprendre.com où chacun peut nous retrouver.

Nous sommes aujourd'hui **25 adhérents** et ne nous arrêterons pas en si bon chemin. En effet, en ce début d'année, nous prenons une dimension supplémentaire avec l'ouverture des portes de notre club **aux communes limitrophes**. Les entreprises des villes de Loon-Plage, Bourbourg, Grand-Fort Philippe, Saint-Georges sur l'Aa et Craywick peuvent désormais nous rejoindre afin de nous aider à concrétiser nos projets. Rejoignez-nous nombreux, nous prendrons de l'ampleur grâce à votre participation.

En ce début d'année 2007, je vous souhaite à tous, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

Meilleurs Vœux,

Le Président de Gravelines Entreprendre : **Nicolas Lescroart.**

Gravelines Entreprendre : Maison des Associations à Gravelines



Les Adhérents

Ajinomoto Euroaspartame - Ambulances Gravelinoises - Aquanord - BASF - Bricomat - CMI Maintenance
- Comilog - Di Sante - EDF CNPE - Euro Services Industrie - Flen Securit - Forclum Flandre Maritime
- Gemo Interim - Jacques Herman - Littoral Impression - Luc Bocquet - Maëlliss - Nord Cacao - nord-online
- Rexam - Saninord - SCSDR Expertise Comptable - Semib - Tema - Transports GLK

PASSERELLE

BASF, une usine soucieuse de son environnement

Créée en 1865 en Bavière, BASF est aujourd'hui, le leader mondial de l'industrie chimique. Il réalise un chiffre d'affaire de plus de 37,5 milliards d'euros et emploie plus de 82 000 personnes à travers le monde. Sa force se traduit par une grande diversité de produits et par l'importance de ses sites de production. Implanté dans 170 pays, le groupe possède en France deux sites de formulation agrochimique dont la vocation est de servir les marchés européens et qui représentent plus de 80% de la production.

Le site de Gravelines, dirigé par Philippe Boudier, emploie une centaine de personnes. Il est situé dans la zone industrielle, sur un terrain de 20 hectares. Cette usine de formulation et de conditionnement produit environ 50 formulations différentes : herbicides liquides sélectifs essentiellement sous forme aqueuse et régulateurs de croissance des céréales. Le volume total fabriqué est de plus de 15 millions de litres chaque année.

Il s'agit d'une usine classée SEVESO 2 et elle est certifiée pour son système de management environnemental selon la norme ISO 14001. La plus grande attention est portée à la sécurité et à la santé des employés, des clients et de la population. BASF est membre du Conseil Mondial des Entreprises pour le Développement Durable. La protection de l'environnement, la préservation des ressources naturelles et la prévention de tous les accidents industriels sont une préoccupation essentielle pour l'entreprise.

Elle travaille avec des standards de qualité élevés, dans son organisation et son fonctionnement. Le site est détenteur de la norme ISO 9001.

Les lignes de production fonctionnent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et toute l'année sans interruption. Depuis sa création, l'usine s'est imposée une politique de développement qui intègre en priorité la valeur humaine : l'embauche d'un personnel motivé, qualifié et situé dans le bassin local, la mise en place régulière de formation pour le développement du personnel concernant la qualité, la sécurité ou les nouvelles technologies, par exemple, les équipes de travail sont flexibles et autonomes.

Les valeurs, l'intégrité et le respect sont une culture fondamentale du groupe.

Visite du site AJINOMOTO

Le mardi 5 décembre, la réunion plénière des membres de Gravelines Entreprendre a été précédée par une visite du site d'AJINOMOTO.

www.gravelinesentreprendre.com

Retrouvez les membres de Gravelines entreprendre sur www.gravelinesentreprendre.com.

Trophées de la performance environnementale 2006

Ils sont organisés pour la première fois par le Réseau Régional des Missions Environnementales.

Celui-ci regroupe les chambres de commerce et d'industrie, les chambres des métiers et de l'artisanat ainsi que les organisations professionnelles.

Ils récompensent les entreprises pour leur implication en faveur du développement durable et la mise en place d'énergies renouvelables.

Le deuxième prix est décerné cette année, à Flen Securit.

Félicitations !

BASF implante sur son site des abeilles.

Dans le cadre d'un projet national de plantation de jachères agricoles, trois ruches ont été implantées sur le site de BASF.

Cette démarche s'inscrit dans un partenariat national de BASF avec le réseau Biodiversité pour les Abeilles. En s'associant au réseau, les partenaires affirment leur volonté de conjuguer une production agricole de qualité et le respect de l'environnement. Ils s'engagent de façon concrète à favoriser la biodiversité par une agriculture soucieuse du développement durable. Les jachères apicoles sont présentes dans 26 départements en France.

A Gravelines, l'objectif est de confirmer dans le miel produit, l'absence de produits utilisés par l'entreprise. L'opération, qui s'inscrit dans le cadre de la protection de l'environnement a de plus, l'avantage de promouvoir l'apiculture. Depuis le mois de mai, les trois ruches installées sous couvert et à titre expérimental, permettent de

travailler sur le bol alimentaire de l'abeille et de mieux comprendre ses besoins.

80% des plantes à fleurs sont pollinisées par les insectes. Une colonie d'abeilles peut compter, suivant les différentes saisons, de 30 000 à 80

000 individus et son rayon d'action est plus ou moins égal à 3 km.

Pour cette première saison, 40 kg de miel ont été récoltés sur le site mais l'apiculteur, Pascal Kieffer, espère atteindre rapidement les 40 kg par ruche, peut-être même 60 kg. Aujourd'hui, les seuls éléments recherchés sont ceux qui pourraient être issus des produits présents sur le site BASF.

L'action mise en place au sein de BASF est un partenariat avec le syndicat des apiculteurs, APINORD section de Dunkerque, qui compte 80 membres et est présidé par Didier Rommel.

Ces dernières années, un taux de mortalité anormal a été détecté chez les abeilles dans divers pays. Les raisons sont multiples et peuvent dépendre de plusieurs facteurs. L'utilisation abusive des pesticides, la dégradation importante de la biodiversité et la production sur certaines zones d'une même et seule espèce de plantation (culture de tournesols sur plusieurs dizaines d'hectares par exemple) impliquent un seul type d'aliment pour l'abeille et sur une époque restreinte de l'année, l'apparition de maladies ou de parasites, comme le pou asiatique (*varroa destructor*), qui décime les ruches, des conditions climatiques qui évoluent et peut-être même des raisons encore inconnues à ce jour peuvent en être la cause.

Dans le département du Nord, 912 apiculteurs conduisent 8423 ruches. Pour se familiariser avec l'apiculture, il existe 3 ruchers école dans ce même département, à Dunkerque, le rucher école Apinord au LPH de Dunkerque, à Villeneuve d'Ascq, celui du Héron à la ferme du Héron et à Avesnes sur Helpe celui de la Mouche Avesnoise.



Visite de Nord Cacao



Le 17 octobre, la réunion plénière du club a été précédée par une visite du site de Nord Cacao. Dans des tenues de travail adéquates, les membres de Gravelines Entreprendre ont pu découvrir une usine entièrement automatisée et moderne, un beurre de chocolat sans arôme et blanc, qui nécessite d'être maintenu perpétuellement chaud et liquide. Vivement intéressés par ce qu'ils ont pu constater, leurs questions ont trouvé des réponses auprès d'un personnel prévenant et compétent.

Flen Securit

Le 23 novembre, Flen Securit s'est vu décerner le deuxième prix lors de la remise des Trophées de la Performance Environnementale, par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie. Ce prix récompense son action en faveur du développement durable grâce à la mise en place sur son atelier d'un système permettant 40% d'économie d'énergie. Parmi les 240 participants, 12 ont été récompensés. Séduit par le produit, Nicolas Lescroart commercialise aujourd'hui le brevet sous l'enseigne BATI-PAROS.

Flen Securit, est fabricant et poseur de menuiseries PVC. Le matériaux arrive dans ses ateliers sous forme de barres de six mètres de long et en ressort, transformé en réalisations finales et tous les accessoires. Sa clientèle est constituée pour 80% de particuliers et pour 20% de constructeurs de maisons individuelles. Il adapte son produit au besoin du client. Ses créations sont sur mesure, celles-ci peuvent être modernes, originales, en ne perdant jamais de vue le facteur prix. Il fabrique des portes d'entrée et des fenêtres, mais aussi des houteaux et des triangles. Toutes ses réalisations sont renforcées et il développe énormément les couleurs en film renolit. Un nouveau produit vient également renforcer son offre, le PVC laqué qui permet de concurrencer l'aluminium, propose plus de choix et a un aspect satiné et mat.

Sa gamme de produits se répartit pour 60% en menuiseries, 20% en volets roulants, 15% concernent les portes de garage. Il intervient et est déjà bien implanté sur un secteur vaste, de Dunkerque à Lille en passant par Hazebrouck, mais aussi dans l'Audomarois et le Calais. Sa clientèle est constituée en majorité par des particuliers.

Tous ses articles sont garanties sur des durées plus ou moins longues, 10 ans pour le PVC, les double-vitrages et la pose, 5 ans pour les moteurs, 2 ans pour la quincaillerie. Aujourd'hui, l'entreprise se porte bien, elle a beaucoup de commandes en cours et les délais de livraison sont de deux à trois mois. Devant un tel potentiel, ce chef d'entreprise espère à moyen terme, pouvoir ouvrir des succursales de pose dans des villes telles que, Arras, Lens ou Lille afin de créer sur place des équipes de pose rapprochées des chantiers en cours et développer ainsi encore

GLK Transports rejoint le club

GLK Transport est l'une des dernières entreprises à avoir rejoint le club. Dirigée par Nathalie Viéillé, c'est une SARL au capital de 8000 euros, créée en décembre 2001.

Elle propose du transport à la carte commandé et s'adresse aux entreprises mais aussi aux personnes à mobilité réduite. Après une dizaine d'années en tant qu'ambulancière, Nathalie a eu envie de créer sa propre entreprise secondée par son mari, Xavier Guyonvarch, un Dunkerquois, ambulancier depuis 20 ans.

Leur expérience professionnelle leur a démontré que l'ambulance a un coût. Le transport à mobilité réduite est en pleine mutation de part la transformation du 15 (N° téléphonique) et du fait des économies engagées par les caisses de sécurité sociale. Ils proposent donc très rapidement des VLTP (Véhicules Légers Transport Public) aux personnes handicapées avec pour avantage, leur expérience du fait de leur cursus professionnel et surtout une assistance aux formalités dont leur clientèle est très demandeuse. Ils proposent surtout de transporter la personne dans son fauteuil et pour un coût cinq fois inférieur à celui pratiqué par les sociétés d'ambulances.

Ils cherchent ensuite à diversifier les sources en s'adressant aux particuliers qui souhaitent se déplacer à l'aéroport, chez le médecin ou lors d'une sortie d'hôpital, lors d'une soirée au restaurant ou en discothèque. Ils peuvent également répondre aux besoins de personnes ayant perdu leur permis de conduire et développent une activité de colis messagerie. Ils s'adressent aussi aux entreprises pour transporter leurs visiteurs, couvrir les déplacements lors de dîners d'affaires ou vers un aéroport.

Deux véhicules sont proposés, une berline et un transport collectif neuf places spécialement aménagé pour les personnes à mobilité réduite. Leur clientèle est composée des I.M.E, mais aussi de diverses entreprises du littoral, comme EDF. Ils interviennent 7 jours/7, 24h/24, sur tout le littoral mais aussi dans toute l'Europe. Ils desservent les aéroports de Roissy, Bruxelles, Charleroi, Lille Europe en service commandé immédiat et assurent une qualité de service appréciable surtout du fait qu'ils parlent tous deux anglais. Aujourd'hui, ils songent à mettre en place la location de véhicule pour handicapés qui apporte souplesse et autonomie à la personne. Une seule société de ce type existe actuellement à Lille.



Dans les airs avec GLK

Le 29 août, les membres de Gravelines Entreprendre, ont été invités à découvrir un nouveau produit que souhaite mettre en place, GLK Transports. Ils se sont envolés de l'aéroport de Marck et ont survolé la région à bord d'un hélicoptère. Ils en sont revenus avec des images et sensations plein la tête ainsi que quelques clichés photographiques.

Xavier Guyonvarch est pilote professionnel qualifié vols de nuit, moteur à piston et turbine. Il a par le passé, couvert des missions de suivi de pipelines pour Air Liquide. Aujourd'hui, il envisage la location « coque nue » d'un hélicoptère. Il serait alors le seul à proposer ce produit dans la région, les concurrents les plus proches étant basés en Belgique ou au Cap Gris Nez. Il a pensé le projet et explique : « Tout d'abord, il est nécessaire de négocier le prix à l'heure. Ensuite, il me faut dissocier le prix de la masse salariale. Le pilote devient salarié uniquement durant la mission, lors d'interventions de secours, de recherche, de reportages photographiques ou vidéos pour les entreprises ou les collectivités. En 1992, j'ai créé l'ASSAN, une association dont je suis toujours le président et qui a pour objet toutes les actions pouvant contribuer à sauver des vies humaines ou des biens matériels par voies aériennes. Je connais donc bien le sujet ».



Il peut assurer le traitement agricole des champs de colza qui sont très fragiles. Le vol présente tous les avantages celui d'être précis dans l'arrosage et celui de ne pas abîmer les plantations. Il s'applique aussi au transport de personnes, aux livraisons de pièces en urgence. La commission se fait en porte à porte et est très rapide. Convaincu par son produit, il reprend : « Le produit valorisera le littoral et à moindre coût. Les déplacements seront rapides, modernes et novateurs, de plus à un prix très compétitif. Mon souhait est de démocratiser ce système et ce mode de transport ». Sa tâche consiste aujourd'hui à rencontrer les décideurs afin de mutualiser les besoins : « Pour être rentable, l'opération doit atteindre 250 heures de vols dans l'année. » Son choix s'est porté sur deux types d'appareils, un Jet Ranger ou un Ecureuil, tous deux sont des hélicoptères légers cinq places.

Journées Nationales Portes Ouvertes

Dans le cadre des Journées Nationales Portes Ouvertes Entreprises organisées par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque, 32 entreprises du Littoral Dunkerquois ont ouvert leurs portes du 9 au 16 octobre afin de faire découvrir au public, leur activité.

Participant à cette édition 2006, dont la thématique choisie était " Santé et Environnement, Santé et Travail ", Flen Securit a choisi de recevoir le public à Gravelines, les 13 et 14 octobre.

Celui-ci a pu visiter l'atelier et découvrir les différentes étapes de fabrication, de la réception de la barre en PVC de 6 mètres de long, à la réalisation finale, accessoires compris. Un nouveau produit, révolutionnaire, était également exposé à partir de deux échantillons d'un PVC laqué et bénéficiant d'une garantie décennale.

Le succès a été au rendez-vous, puisque sur les deux jours le chef d'entreprise a reçu environ 400 personnes, avec un taux de retour de 30%. Il en a également profité pour recruter du personnel et a embauché quatre nouveaux salariés.



Agenda et Actualités

Le site Internet du club Gravelines Entreprendre peut être consulté sur www.gravelinesentreprendre.com.

Le club Gravelines Entreprendre est désormais ouvert aux entreprises des **communes limitrophes**.

La pose de la signalétique : deux points infos, composés du plan de la ville et de la liste des entreprises Gravelinoises, seront mis en place au cours du premier trimestre 2007.

Le club Gravelines Entreprendre participera au **Forum pour l'Emploi du Littoral** le 23 mai à Sportica.

La sortie du prochain numéro du **journal "Passerelle"** est prévue au mois de juin 2007.

Le club Gravelines Entreprendre participe au **Téléthon**.

Partenaires



Retrouvez dans notre prochain numéro, nos reportages sur Nord Cacao, AJINOMOTO et BATIPAROS suivis par toute l'actualité du club.

Gravelines Entreprendre (magazine d'information du club)

Contact : Maison des Associations - N°3 Décembre 2006

ISSN 1950-4357 = Passerelle (Gravelines) : gratuit 8100 exemplaires

Directeur de Publication: **Nicolas Lescroart** Imprimerie : **Littoral Impression** Mise en Page: **nord-online**

Rédaction et reportages photographiques : **Maria Alvarez nord-online**

Fond photographique : Les vues aériennes aériennes à la gauche du phare sont la propriété de la CCI de Dunkerque
Toutes les autres photographies ont été réalisées par nord-online